



Rapport de gestion pour l'année 2025

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Au nom du comité, je vous présente le rapport de gestion de notre association pour l'année 2025.

L'année 2025 a notamment été caractérisée par la réorganisation des locaux de la Courte-Echelle à la suite de l'abandon du projet d'UAPE au Village. Pour pallier le manque de places d'accueil que cette décision a engendrée, il a été nécessaire de trouver et d'aménager de nouveaux locaux dans le collège de la Croix-Blanche pour préserver la continuité de l'accueil, de limiter autant que possible les effets de l'abandon du projet initial et de maintenir l'objectif central de l'association : offrir aux enfants un encadrement de qualité, dans un cadre sûr, adapté et conforme aux exigences en vigueur.

Dans ce contexte d'ajustements organisationnels importants, le comité, la direction générale, la direction et l'ensemble des équipes ont poursuivi leur engagement avec sérieux, disponibilité et sens des responsabilités. Le présent rapport retrace les principaux éléments de gestion de l'exercice 2025 et les perspectives qui en découlent.

Composition du Comité

En 2025, le comité a poursuivi ses travaux afin d'assurer la conduite stratégique de l'association, le suivi des projets institutionnels et l'accompagnement des enjeux opérationnels et financiers. Sa composition a été la suivante :

- C. Delamadeleine – Président
- Ch. Good – Représentante de la Municipalité
- B. Kohlbrenner – Représentant du Conseil communal
- A. Tornare – Secrétaire
- N. Geiser – Trésorier

Faits marquants de l'exercice 2025

Réorganisation des locaux de la Courte Echelle et nouveaux locaux à la Croix-Blanche

L'un des éléments structurants de l'année 2025 a été la réorganisation des locaux de la Courte-Echelle. Cette évolution fait suite à l'abandon du projet d'UAPE au Village et à la mise à disposition de nouveaux locaux dans le collège de la Croix-Blanche.

Cette réorganisation a conduit à une adaptation de la capacité de la Courte Echelle dès la rentrée d'août 2025, passant de 187 à 203 places. Cette adaptation a permis de répondre aux besoins d'accueil identifiés, tout en maintenant une attention particulière à la qualité des conditions d'accueil, à l'organisation des groupes et à l'équilibre des équipes éducatives.

Cette transition a nécessité une coordination importante entre l'association, les services communaux, la direction des écoles, la direction de la structure et les équipes concernées. Le processus s'est toutefois

révélé particulièrement complexe, les adaptations successives et les contraintes communales ayant fortement mobilisé les ressources de l'association. Le comité tient à relever l'engagement des collaboratrices et collaborateurs qui ont contribué à la mise en œuvre de cette réorganisation dans des délais exigeants.

Evolution de la capacité d'accueil

La capacité totale de l'association s'est élevée à 525 places en 2025, contre 509 places en 2024. Cette progression résulte principalement de l'augmentation de la capacité de la Courte-Echelle dès la rentrée d'août 2025, ainsi que de l'effet en année pleine de l'augmentation de la capacité de la Trottinette, passée de 72 à 96 places dès août 2024 lors de son installation dans les nouveaux locaux de Bois-Murat.

Dans l'analyse de l'activité 2025, cet effet de calendrier doit être pris en considération : l'augmentation intervenue à la Trottinette en 2024 n'a produit qu'un effet partiel sur l'exercice 2024, alors qu'elle a porté ses effets sur l'ensemble de l'année 2025. Cette évolution explique une partie de la progression des produits et des charges de l'association.

Mise en œuvre du projet « Vivre la nature avec les enfants »

Le projet pédagogique « Vivre la nature avec les enfants », annoncé dans les perspectives de l'exercice précédent, a été mis en œuvre en 2025. Il vise à renforcer le lien des enfants avec la nature, à proposer des expériences éducatives en plein air et à diversifier les approches pédagogiques proposées au sein du réseau.

La mise en place de cette activité a généré des dépenses de lancement et de fonctionnement spécifiques. Elle constitue toutefois un renforcement important de l'approche pédagogique, en cohérence avec la volonté de l'association de proposer des expériences d'accueil variées, porteuses de sens et adaptées aux besoins des enfants.

Inclusion et accompagnement des besoins particuliers

L'inclusion constitue un enjeu central pour l'association. En 2025, l'AAEE a poursuivi ses efforts afin de permettre l'accueil d'enfants présentant des besoins particuliers, dans le respect de leurs possibilités, du fonctionnement des groupes et des ressources disponibles. Cette démarche nécessite une attention constante, tant dans l'organisation quotidienne que dans l'adaptation des pratiques éducatives.

Les équipes éducatives, les directions de structures et la direction générale ont continué à collaborer avec les familles, les partenaires spécialisés et les autorités compétentes afin de rechercher des solutions adaptées à chaque situation. Le comité tient à souligner l'importance de cet engagement, qui demande du temps, de la coordination et des moyens spécifiques, mais qui s'inscrit pleinement dans la mission de service public confiée à l'association.

Adaptations imposées par les contraintes de locaux

L'association a également dû poursuivre le suivi des adaptations rendues nécessaires par les contraintes de locaux et par l'évolution des besoins d'accueil. Le projet d'extension de la Pépinière, avec de nouveaux locaux prévus dans le quartier des Croisettes, demeure un enjeu important pour les prochains mois. Il devra permettre d'améliorer les conditions d'accueil et de répondre aux besoins croissants des familles, dans des locaux modernes et conformes aux normes actuelles.

Le comité reste attentif à l'évolution de ce dossier, à son calendrier et à ses conséquences organisationnelles et financières pour l'association.

Gestion financière

L'exercice 2025 se clôture sur un résultat proche de l'équilibre, avec une perte de CHF 5'767.68. Ce résultat doit être apprécié au regard d'un volume d'activité en progression et d'un total de produits de CHF 11'234'552.76. Les charges se sont élevées à CHF 11'241'135.32, traduisant l'adaptation des moyens nécessaires à l'exploitation des structures et à l'augmentation de la capacité d'accueil.

Comme les années précédentes, les frais de personnel constituent le principal poste de charges. Cette réalité reflète la nature même de notre mission : l'accueil de l'enfance repose d'abord sur des équipes qualifiées, stables et suffisantes pour garantir un encadrement conforme aux normes et respectueux du bien-être des enfants.

La progression des charges s'explique également par l'augmentation de l'activité, les besoins liés aux locaux, l'alimentation, les frais de nettoyage et certaines activités pédagogiques. Le comité relève que le résultat de l'exercice demeure maîtrisé malgré ce contexte de croissance et malgré les adaptations structurelles nécessaires.

L'organe de révision a procédé au contrôle restreint des comptes annuels 2025. Dans son rapport daté du 7 avril 2026, il indique n'avoir pas rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Remerciements

Le comité souhaite exprimer sa reconnaissance à l'ensemble du personnel de l'association. L'année 2025 a exigé une capacité d'adaptation importante, notamment en lien avec l'évolution des locaux, l'augmentation de la capacité d'accueil et la mise en œuvre de projets pédagogiques. L'engagement des équipes a permis de garantir la continuité et la qualité des prestations offertes aux enfants et aux familles. Nos remerciements s'adressent également au canton, aux autorités communales, aux partenaires institutionnels, aux membres de l'association ainsi qu'aux familles pour leur confiance.

Conclusion

L'année 2025 confirme la capacité de l'AAEE à s'adapter à un environnement en constante évolution. Les réorganisations réalisées, l'adaptation de la capacité d'accueil et la poursuite des activités pédagogiques démontrent la volonté de l'association de répondre de manière responsable aux besoins des familles tout en maintenant la qualité de ses prestations.

Les défis demeurent importants, en particulier en matière de locaux, de ressources humaines, de maîtrise des charges et de financement durable. Le comité aborde toutefois l'année 2026 avec confiance, en poursuivant une gestion rigoureuse, transparente et orientée vers la mission première de l'association : offrir un accueil de qualité aux enfants d'Épalinges.

Au nom du comité :



Cédric Delamadeleine
Président

Epalinges, le 29 avril 2026